

"La majorité des gens est contre ce système"

Quelques cas emblématiques

En fonctionnement depuis 1980, le centre de traitement et de valorisation des déchets de Monaco est en fin de vie. D'ici quelques années - au plus tard 2027 - une nouvelle usine devra donc être mise en service. De quoi alimenter, depuis environ cinquans, de vifs débats parmi les élus.

Ancien candidat à la présidence du conseil national - le "parlement" monégasque - et conseiller national, Jean-Louis Grinda est le fer de lance de l'opposition à l'incinération. *"Je ne me suis pas réveillé un matin écologiste mais j'ai présidé la commission Environnement et me suis aperçu que la majorité des gens est contre ce système, explique-t-il. Lorsque l'on entend dire que l'air ne serait pas plus pollué, voire qu'il serait plus pur qu'ailleurs, c'est une absurdité."*

D'après l'élu, des améliorations ont certes été apportées à l'usine, *"qui provoquait des nuisances par le passé, comme de la suie sur les balcons"*. Pour autant, *"la construction d'un nouveau collège, à cinquante mètres de l'usine"*, ne va pas, selon lui, dans le sens du maintien de la structure en plein centre-ville.

Une structure qui ne fait pas non plus l'unanimité parmi les associations environnementales locales et les riverains, même si ces derniers demeurent discrets. *"Il y a bien eu une pétition il y a quelques années, car les résidents habitant à proximité de l'usine avaient des cendres sur leur terrasse, note Anne-Valérie, commerçante du quartier de Fontvieille. Cela dit, je travaille ici depuis plus de vingt ans et je ne constate pas de nuisances particulières. Franchement, les clients ne nous en parlent pas du tout, on ne peut pas dire que l'usine a une*



Alors que l'usine d'incinération de Monaco arrivera en fin de vie d'ici quelques années, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent contre le maintien de l'infrastructure en ville. Et plaident pour la mise en œuvre de "solutions plus modernes".

répercussion sur notre activité", confirment quelques pas plus loin Patricia et Christine, depuis leur carterie.

Des avis nuancés qui n'ébranlent toutefois pas Jean-Louis Grinda et ses alliés. Le projet de délocalisation de l'usine dans la plaine du Var ayant été enterré l'an passé - car *"la France ne garantissait pas la pérennité du système"* - ces derniers ne désespèrent d'ailleurs pas de voir une autre voie

se dessiner à l'avenir. *"Il y a des lobbies et une technocratie très forte pour maintenir cette usine mais des solutions plus modernes pourraient être envisagées, plaide le conseiller national. Monaco, qui ne dispose pas du foncier nécessaire à ce projet, pourrait par exemple participer à la création d'une unité de valorisation organique à Nice afin de réduire de moitié les déchets à incinérer. Ce serait une opération plus écologique. Le vice-pré-*

sident de la fondation Albert II s'est lui-même prononcé récemment de manière officielle contre l'incinération."

Non-événement ou signe d'un important changement de cap? Cette prise de parole n'est en tous les cas pas passée inaperçue, illustrant à elle seule les débats qui accompagnent la problématique de l'incinération des déchets, ici comme de l'autre côté de la Méditerranée. Et bien au-delà. **L. F.**

Destiny Watford... Ce nom ne vous dit sans doute rien et pourtant. A peine sortie de l'adolescence, cette habitante d'une banlieue populaire de Baltimore, aux Etats-Unis, a fait échec à la construction de ce qui devait être le plus gros incinérateur des Etats-Unis (4000 tonnes traitées chaque jour). Après six ans de porte-à-porte et de manifestations publiques elle a réussi, en 2016, à obtenir l'annulation du permis de construire. Un combat digne d'un film de Steven Soderbergh pour lequel elle a reçu le très prestigieux prix Goldman de l'Environnement.

Au Danemark, les autorités ont préféré, elles, faire fi des contestations et des mises en garde de l'agence locale de l'énergie. Malgré une grogne qui est allée jusqu'à la crise politique, elles ont construit à Copenhague un "super incinérateur" présenté comme ce qui se fait de mieux en matière de traitement des déchets avec un design élégant et des pistes de ski installées sur son toit ! Mis en circulation en mars 2017, celui-ci s'est néanmoins vite heurté à des problèmes de rentabilité - la loi danoise ne permettant d'incinérer que les matières non recyclables et non réutilisables. Pour lui éviter une faillite, les autorités n'ont eu d'autre choix que d'importer depuis l'étranger des déchets supplémentaires:

110 000 tonnes en une année.

P. N.